



Rectorat de l'académie de Créteil

Créteil, le 01 juin 2023

École académique de la formation continue
Ingénierie de formation

Madame Marie-Laure De Bue
Directrice de l'EAFC

Affaire suivie par :
Chrystelle Roucher
Tél : 01 57 02 67 82
Mél : chrystelle.roucher@ac-creteil.fr
Rectorat de Créteil
4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
<http://ac-creteil.fr>

À

à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

s/c

Mesdames et Monsieur les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale, directeurs des services départementaux de Seine et Marne, du Val de Marne et de la Seine Saint-Denis

Campagne d'inscription à la formation de formateurs Premiers Secours Civiques - FFO PSC1

Les formations de formateurs en prévention et secours civiques sont affichées au plan académique de formation pour développer les formations à la prévention au secours civiques de niveau 1 (PSC1) et la sensibilisation aux gestes qui sauvent (GQS) conformément à la circulaire du 24 Août 2016. C'est pourquoi j'ai le plaisir de vous informer du lancement de la campagne d'inscription des candidatures pour la formation des formateurs PSC1 - FFO PSC1 2023-2024 selon le calendrier suivant :

| 2023-2024 | Campagne d'inscription |
|---------------------------------|------------------------|
| Ouverture de la campagne | 01/06/2023 |
| Date limite de dépôt du dossier | 25/09/2023 |

Organisation :

Cette formation, proposée par l'EAFC à l'ensemble du personnel de l'éducation nationale en poste dans l'académie de Créteil, s'inscrit dans le parcours de formation « Devenir formateur premiers secours civiques ».

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Organisation des 6 sessions de 18 candidats (deux par département) | |
| 9 Journées de formation de 8h30 à 17h00 . présence obligatoire | 9 vendredis |
| Présence obligatoire à toutes les journées de formation pour obtenir la certification | |
| MONITORAT FFO PSC1 Dispositif : 23A0240046 / Module : 70840 + Module PSC1 spécifique au monitorat : Dispositif : 23A0240306 / Module : 71986 | Durée totale : 9 jours (9h-17h) |



Public concerné :

- Enseignants ;
- Conseillers principaux d'éducation ;
- Personnels infirmiers ;
- Tout autre personnel de l'Education nationale.

Contenu :

9 jours de formation initiale de formateurs aux premiers secours conformément aux référentiels nationaux.

Objectifs de la formation :

- être capable d'organiser une session de formation PSC1 ou GQS ;
- réaliser, commenter et justifier les gestes et conduites à tenir lors d'une formation PSC1 ou GQS en respectant les recommandations édictées par la DGSCGC ;
- mettre en œuvre les techniques pédagogiques adaptées pour animer les séquences de formation dans le respect des RIFC édictés par la DGESCO ;
- Concevoir ses outils pédagogiques (supports pédagogiques et sa valise de formateur)
- réaliser une évaluation formative des participants.

Conditions d'inscription :

- s'engager dans la formation des élèves et des adultes dans le cadre du projet d'établissement ;
- avoir l'accord du chef d'établissement qui aura au préalable libéré le vendredi dans l'emploi du temps du personnel candidat à cette formation.
- Être déjà titulaire de préférence du certificat PSC1 ou équivalent (PSE1, PSE2, SST). Une formation PSC1 spécifique est prévue dans la formation.

Pour s'inscrire, un dossier est à compléter sur l'**application « Démarches simplifiées »** à partir du lien suivant :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ffopsc>

Pour que le dossier de candidature soit recevable, des documents sont à fournir obligatoirement :

- une photocopie de la **carte d'identité bien lisible et recto-verso** ;
- Le document modèle « **fiche projet** » à télécharger sur « démarches simplifiées » et à compléter, expliquant le projet de formation au secourisme prévu dans l'établissement, indiquant les modalités de mise en place des formations SST, le niveau de classe des élèves, le cadre, etc. Sur cette fiche le **supérieur hiérarchique** doit signer et **valider** le projet.
- Non obligatoire : une photocopie du **certificat** PSC1 ou équivalent (PSE1, PSE2, SST) ;

Les demandes seront étudiées par :

- Madame Desobeau Cécile, coordinatrice académique du dossier secourisme CADS pscgqs@ac-creteil.fr
- Madame Roucher Chrystelle, Ingénierie-EAFC chrystelle.roucher@ac-creteil.fr

Directrice de l'EAFC
Marie-Laure De Bue

